



Concert de jazz qui a eu lieu en décembre à Marly-le-Roi

## L'Edito

Un grand merci aux donateurs de SNL Yvelines.

Parler d'argent dans des associations dont le projet social est ciblé sur les personnes comme à SNL est toujours délicat. C'est pourtant indispensable, surtout dans un contexte de contraction des subventions publiques, pour contribuer à financer la création de nouveaux logements, leur entretien, l'accompagnement et la gestion locative. Vous l'aurez compris, je vous parle de la collecte annuelle de dons, vitale pour la poursuite de la mise en œuvre de notre projet associatif.

En 2015, nous avons bénéficié à nouveau de l'extraordinaire générosité des donateurs répondant à la mobilisation des bénévoles des groupes locaux. La collecte est même légèrement supérieure à celle de 2014 malgré un contexte peu favorable. Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à ce résultat, c'est un puissant encouragement pour tous les acteurs de l'association.

À noter cette année : la mise à disposition d'un logement avec abandon des loyers comptabilisés en dons (émission des reçus fiscaux correspondants), le rebond des dons expressément affectés aux projets immobiliers ; n'oublions pas l'opération exceptionnelle en partenariat avec la Fondation « Les Petites Pierres » qui a abondé de 100% les dons recueillis pour financer le remplacement de la chaudière des 9 logements du Chesnay.

À l'inverse sont en baisse les dons « libres » affectés par les donateurs : « selon les besoins prioritaires de l'association ». Les deux mouvements contraires sont directement liés à la volonté très louable de nombreux groupes locaux de relancer la recherche de nouveaux logements là où les parcs en service sont encore insuffisants (voir l'article sur le parc de logements dans ce même numéro).

Gérard Paul, trésorier de SNL Yvelines

### Trois groupes et une galette

Les membres du groupe SNL de Porchefontaine ont eu l'excellente idée d'inviter leurs voisins, le groupe de Versailles-Centre et le groupe de Viroflay, à partager la galette des rois. Les représentants de ces trois groupes ont ainsi formé une assemblée assez nombreuse pour créer une bonne ambiance de fête.

Tout le monde était content de se retrouver à la maison de quartier de Porchefontaine et de faire de nouvelles connaissances. Puis l'assemblée a été conviée à se regrouper pour écouter deux conteuses qui nous ont régales d'histoires pleines de poésie que grands et petits ont écoutées avec grande attention.

Après les applaudissements, nous avons dégusté d'excellentes galettes et continué la fête en discutant avec les uns ou les autres et en jouant car le groupe de Porchefontaine avait apporté de nombreux jeux de société.

Une fête pour trois groupes, une bonne idée à retenir pour d'autres occasions.

Armel

### Résultats de notre enquête

Nous remercions les lecteurs de *la Passerelle* qui ont pris le temps de répondre à notre enquête. Leurs réponses sont un encouragement puisque 71% apprécient *la Passerelle* relookée (abandon du papier jaune soleil au profit de l'impression couleurs).

Parmi les articles les plus lus, la (36%).

La palme revient à l'édito (66%), puis à la vie de l'association (49%), et aux témoignages de locataires (41%).

Les lecteurs souhaiteraient que *la Passerelle* parle davantage de SNL Yvelines (61%), et propose régulièrement des articles pour mieux comprendre le mal-logement

L'intérêt que vous avez porté à cette enquête nous encourage à continuer la rédaction de *la Passerelle* avec enthousiasme et à susciter des vocations pour étoffer notre équipe.

L'équipe de rédaction

## Le parc de logements SNL Yvelines

Créer des logements-passerelle constitue l'une des missions principales du projet associatif de SNL pour accueillir et accompagner vers un relogement durable des personnes déstabilisées en situation de mal-logement.

### Comment est constitué aujourd'hui notre parc de logements ?

Le parc en service dans SNL Yvelines s'élevait au 31 décembre 2015 à 114 logements dont :

- ▶ **95 logements propriété de SNL**, soit 83 %,
- ▶ **9 baux à réhabilitation** et **7 baux classiques renouvelables** (organismes HLM), soit 14%,
- ▶ **3 mises à disposition**, soit 3%.

### Comment le parc évolue-t-il ?

Depuis 2012, la progression du parc n'est plus que de 2 logements par an en moyenne. Elle est en effet freinée par :

- ▶ La nécessité de rendre des logements à leurs propriétaires à l'échéance du contrat : deux **baux à réhabilitation** (BAR) se terminent en 2017 (avec espoir de prolongation), 1 en 2019, 1 en 2020, le reste en 2025. Trois mises à disposition (MAD) se terminent respectivement en 2016, 2023 et 2024.
- ▶ La difficulté croissante d'identifier et de faire aboutir des projets immobiliers viables, soit en raison de la hausse des prix au m<sup>2</sup>, soit pour des raisons

administratives ou de réactions du voisinage, soit parce que les financements publics, qui viennent compléter les fonds propres apportés par l'association grâce aux dons qu'elle reçoit, se raréfient pour des raisons budgétaires.

### Création de nouveaux logements

La relance de la création de nouveaux logements opérée depuis quelques années commence néanmoins à porter ses fruits .

▶ Fin 2015, 5 logements en cours pour une mise en service en 2016-2018 à Beynes, Bailly, Bougival et Les Clayes, et une promesse de vente signée pour deux logements à Bougival.

▶ Trois pistes en bonne voie représentant 10 logements à Cernay, Les Loges et Fontenay pour une mise en service en 2017-2018.

▶ Et le nouveau groupe de Rambouillet qui devrait trouver des projets lui permettant de commencer à se créer un parc. Des opportunités devraient aussi pouvoir être saisies dans d'autres communes comme Voisins, Fontenay...

Au total, **il semble donc possible d'accroître le parc d'une vingtaine de logements d'ici à fin 2018**, soit une hausse moyenne d'environ 6 à 7 logements par an. Ce développement qui passe par la création de groupes locaux entretient le dynamisme de l'association.

Dominique de la Genardière

## Patience et longueur de temps...

Une toute petite maison en mauvais état s'est libérée sur un terrain appartenant à la municipalité de Bailly. Celle-ci s'est mise rapidement d'accord avec SNL pour lui confier ce bien dans le cadre d'un bail emphytéotique\*.



Ensemble, fin 2010, la mairie (le maire et ses adjointes en charge du social et de l'urbanisme) et SNL montent un projet de réalisation de 2 petits logements, avec surélévation de la maison existante et construction d'une maison (T3) en bout de terrain. Un permis de construire est déposé. Le parc de logements passerelle à Bailly-Noisy allait s'étendre de 4 à 6 logements.

Oui, mais c'est sans compter les obstacles de parcours : tout d'abord une attente avant l'adoption du nouveau PLU ; dépôt d'un permis accepté par l'urbanisme mais suivi immédiatement par un recours de plusieurs voisins ; rencontre avec les voisins, nouveau permis avec quelques révisions, nouveau re-

cours d'un des voisins, le temps passe ...

Il a fallu la patience et la ténacité à la fois de la municipalité, de la responsable MOI\*\* du siège et du responsable du groupe local pour aboutir à un premier résultat : la réhabilitation de la petite maison.

Les travaux ont été pris en charge par SNL en juillet 2015 et se sont achevés fin octobre.

Un verre de l'amitié a réuni l'équipe SNL, nos partenaires de la mairie, quelques voisins et les bénévoles du groupe local début novembre. Avant la fin du mois ce fut la joie d'accueillir une réfugiée tibétaine, sortant d'une structure d'hébergement.

Voilà : il aura fallu 5 ans pour arriver à ce premier résultat !

Personne n'a dit son dernier mot, ni la mairie, ni SNL avec un groupe local très motivé. Un nouveau permis va être déposé pour la construction du T3 sur le terrain !

*Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage...*



Dominique C.

\*Bail emphytéotique : bail immobilier de très longue durée contracté avec une collectivité.

\*\*MOI : maîtrise d'ouvrage d'insertion.

## Lancer un nouveau groupe une belle aventure

Afin de développer la présence de l'association dans le sud du département, SNL Yvelines avait le projet de s'implanter à Rambouillet.

**Première étape** : créer un groupe de bénévoles.

Il fallait contacter le maximum de personnes susceptibles d'être intéressées. Certaines associations comme le Secours Catholique ont été approchées. Mais **c'est le bouche à oreille** qui a finalement permis de constituer une liste de noms. En mars 2015, une réunion d'information est organisée regroupant environ 25 personnes, dont des représentants d'autres groupes SNL. Hubert Maquet et Emmanuel Gausset animent l'ensemble. **Le bilan est positif, tout le monde semble intéressé et convaincu par le projet SNL.** Sept ou huit personnes, dont un ancien locataire, sont même prêtes à s'engager ...

Ensuite, Emmanuel et Hubert envoient aux uns et aux autres des informations par mail, ce qui entraîne des échanges montrant l'intérêt des personnes.

Fin juin, une seconde réunion est organisée avec ceux qui étaient partants. Huit personnes viennent, mais surprise : aucune n'avait assisté à la réunion de juin. La rencontre est passionnante, deux heures d'échanges, de questions, de réactions..., les huit invités sont particulièrement motivés. **Vraiment le projet SNL passionne !**

L'été passe ...

En septembre, Emmanuel relance tous les contacts pour qu'une réunion s'organise. Pas d'échos... Du coup, il prend l'initiative et propose une date. Malgré leur enthousiasme et pour des raisons personnelles, certains se sont retirés. Toutefois cinq personnes sont là, et toutes d'accord pour s'engager. **La naissance du groupe est actée ce jour-là.** Dans la foulée, François se propose pour assurer la coordination, et le plan d'action du groupe est défini : **se mettre en chasse de logements, et se faire connaître, entre autre de la municipalité.** Depuis un sixième bénévole s'est joint à l'équipe.

**Bienvenue à ce nouveau groupe, le vingtième de SNL Yvelines, déjà représenté aux réunions de responsables !**

Emmanuel, interviewé par Anne



Dessin réalisé par Paul Ollivier

Cette année, la Fondation Abbé Pierre met en lumière les liens entre le mal-logement et les problèmes de santé. A bien des égards, la France est malade du mal-logement : la précarité énergétique, l'insalubrité, l'indignité des logements ou l'absence d'un domicile personnel ont des conséquences très graves sur l'état de santé de milliers de personnes (maladies respiratoires, allergies, bronchites, dépression, stress...). Les carences des politiques de logement et de santé s'alimentent mutuellement pour toucher les personnes les plus vulnérables, en particulier celles qui souffrent de troubles psychiatriques.

Par rapport aux années précédentes, la Fondation Abbé Pierre a décidé d'intégrer à son décompte, parmi les personnes en difficultés, deux nouvelles formes de fragilisation par le logement : l'effort financier excessif et le froid à domicile.

Dans ce 21<sup>ème</sup> rapport, un chapitre est consacré au projet de loi annoncé pour lutter contre « l'apartheid territorial » et favoriser la mixité sociale.

Quelques chiffres : **3,8 millions** de personnes mal logées dont **894 500** personnes privées de logement personnel et **2 879 000** vivant dans des conditions de logement très difficiles.

**12,1 millions** de personnes fragilisées par rapport au logement (locataires en impayés de loyers, personnes en situation de surpeuplement modéré, personnes souffrant du froid pour des raisons liées à la précarité énergétique et personnes en situation d'effort financier excessif).

Au total : **14 466 000** personnes touchées par le mal-logement.

Voici les propositions de la Fondation Abbé Pierre : **produire davantage de logements accessibles, réguler les marchés et modérer les coûts du logement, prévenir et combattre les facteurs d'exclusion par le logement et construire une ville équitable et durable.**

*Toutes ces données sont extraites du 21<sup>ème</sup> rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre. Synthèse faite par Elizabeth .*

### L'état du mal-logement 2016 de la Fondation Abbé Pierre

## SNL pleure la disparition de deux de ses plus anciens membres

Élisabeth et Paul Ollivier nous ont quittés, lui, le 29 novembre 2015, elle, le 13 janvier dernier. Tous deux ont été l'âme du groupe local tout en s'impliquant fortement au plan départemental.

**A Porchefontaine** En 1999, grâce à Charles-Henri Savouré, au Père Emmanuel, curé de la paroisse, au conseil pastoral, au directeur du centre socioculturel, un groupe informel a été réuni, à la suite d'une mobilisation sur le thème de la solidarité. Projet : acquérir, dans le cadre de SNL, un immeuble de six logements, dont cinq disponibles.

Élisabeth a accepté avec l'appui de Paul, d'assurer au niveau du quartier la responsabilité de l'opération. « Sans elle, il n'y aurait pas eu de groupe local », affirme Hubert Maquet. Elle avait le don précieux d'écouter et de faire aboutir concrètement les propositions des uns et des autres. Ensemble, ils tenaient à la participation des locataires à la vie du groupe et aux décisions qui les concernaient.

Paul, lui, était « l'homme-travaux » idéal.

Leur maison à 150 mètres de l'immeuble en faisait un lieu d'accueil privilégié et de dépannage des locataires...

**Dans Les Yvelines** Parallèlement à la vie du quartier, de 2000 à 2009, Élisabeth a été « un membre écouté » du conseil d'administration. Au début, c'était sous la présidence de Charles-Henri Savouré qui souligne « combien elle était attentive à ce que la vie des groupes soit prise en compte comme la parole des bénévoles ».

Pendant toutes ces années, elle a participé activement à la formation à l'accompagnement des bénévoles. Architecte de formation, Paul, après avoir aidé à la réfection de l'immeuble de Porchefontaine a été très concerné par des chantiers importants au Chesnay (bureaux et logements), à Marly-le-Roi et à Beynes (avec Marie-Hélène Lepetit).



Jean Sebillotte

## Ça bouge, ça bouge...

### Bienvenue aux nouveaux arrivants :

Angélique à *Versailles* ; Ramata à *Saint-Rémy-lès-Chevreuse* ; Lucile et son fils Benoît à *Marly-le-Roi* ; MBeuge et ses fils Daouda-David et Alioune-Bachiou à *Saint-Rémy-lès-Chevreuse* ; Clarisse et son fils Quentin à *Versailles* ; Lou Adèle à *Versailles* ; Kama à *Bailly* ; Daïna et ses filles Joana, Talia et Ketia à *Beynes* ; Loaititia à *Sainte-Mesme* .

### Bonne route aux partants :

Angélique à *Louveciennes* ; Pascal à *Sainte-Mesme* ; Fanny et ses enfants Atahualpa et Lua au *Pecq* ; Christelle et ses enfants Siekoua, Claire, Fnionwrou, Marie et Léa à *Jouy-en-Josas* ; Anyssa et son fils Sahel à *Versailles* ; Youssouf et ses enfants Adidja, Sorenza et Irmane à *Chevreuse* ; Sonia et ses filles Nina, Eva et Sarah aux *Clayes-sous-Bois* ; Alexandra à *Saint-Remy-lès-Chevreuse* ; Laëtitia et son fils Kenzo à *Beynes* ; Hyacinthe et sa fille Marilou à *Noisy-le-Roi* ; Béatrice et ses enfants Lolita, Samantha, Paloma et Django à *Marly-le-Roi*.

*La Passerelle* – Bulletin trimestriel de l'association imprimé par les soins de "Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines"

Dépôt légal mars 2016 sous le N° ISSN 1638 2994

SNL - 25 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Le Chesnay (78150) - Tél. 01 39 63 48 72

Adresse électronique : [snl-78@wanadoo.fr](mailto:snl-78@wanadoo.fr) - Site Internet : [www.snl-union.org](http://www.snl-union.org)

Directeur de la publication : Dominique de la Genardière - Responsable de la publication : Anne Delhomme